

FORMATION

FORMATIONS ANRMP

- ✓ ANNEE 2016
- ✓ ANNEE 2015
- ✓ ANNEE 2014
- ✓ ANNEE 2013
- ✓ ANNEE 2012
- ✓ ANNEE 2011
- ✓ ANNEE 2010

**CELLULE ETUDES ET DEFINITION
DES POLITIQUES**

PIECE JOINTE

- *Formation des acteurs en régions du 16 février au 31 mars 2016*

Dans sa quête de créer et d'animer un cadre d'échanges et d'écoute de l'ensemble des acteurs du système des marchés publics, l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) a entamé une vaste série de rencontres à l'intérieur de la Côte d'Ivoire, du 16 février au 31 mars 2016.

Cette campagne de sensibilisation et de formation qui constitue la seconde du genre après celle de 2012, s'inscrit dans le cadre du déploiement de l'ensemble des activités de l'ANRMP et vise à répondre aux préoccupations des acteurs des marchés publics en région.

A cet effet, les départements de Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo, San Pedro, Man, Daloa, Abengourou, Grand-Bassam et Dabou ont reçu respectivement la délégation de l'ANRMP du 16 février au 31 mars 2016, pour ce qui constituait les neuf (9) étapes de ces missions en régions.

Outre les allocutions prononcées par les représentants du premier magistrat des villes hôtes et des représentants du Président de la République aux différentes cérémonies d'ouverture, les travaux ont porté sur les communication de la Direction des Marchés (DMP) et de l'ANRMP, autour des thèmes suivants :

- **Thème 1 : Nouvelles mesures de passation des marchés publics**
- **Thème 2 : Présentation générale, activités et message de l'ANRMP**

La communication faite par les formateurs de la DMP, a été l'occasion de faire partager les difficultés rencontrées au cours des exercices budgétaires précédents, que sont entre autres les difficultés de la DMP à disposer des budgets de certaines structures (EPN, collectivités), la non planification des lignes à marchés, ainsi que le non-respect du délai imparti pour la planification des lignes à marchés.

commande publique, objet du décret modificatif N°2015-525 du 15 juillet 2015, à travers le rehaussement des seuils de référence de passation des marchés, de validation des propositions d'attribution, d'approbation des marchés et de l'allègement des critères administratifs. La communication de la Direction des marchés publics s'est achevée par la présentation des procédures concurrentielles simplifiées.

Ces procédures extraites de l'arrêté n° 112/MPMBPE/DGBF/DMP du 8 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées, s'appliquent aux procédures de passation, de contrôle et de régulation des marchés passés par tous les assujettis au Code des marchés publics pour les dépenses en dessous des seuils de référence.

La dernière présentation portant sur la régulation des marchés publics a mis en scène deux experts de l'ANRMP.

D'abord Monsieur KOSSONOU Secrétaire Général de l'ANRMP, qui a présenté ladite institution dans sa composition, son organisation, son fonctionnement et ses activités à travers ses cellules spécialisées.

Ensuite, le Président COULIBALY Non Karna a exposé la vision de l'autorité de régulation, déclinée sous le vocable d' « ère nouvelle ». Celle-ci a pour objectif d'instaurer un écosystème favorisant l'amélioration continue du système des marchés publics. Il insistera pour indiquer que cette nouvelle ère peut être appréciée à travers la «démocratisation» du débat sur les marchés publics, la naissance d'une culture de la plainte, la fin de l'impunité, vulgarisation des audits et dédramatisation de leur perception et la crédibilité du système.

Les différents échanges qui ont suivi auront permis aux 1012 participants, issus de l'Administration publique, du secteur privé et de la société, de se familiariser pour certains avec les règles de la commande publique, et d'approfondir pour d'autres, leur connaissance en matière de procédures de contrôle et de régulation des marchés publics.

Les différentes étapes de ces missions en régions ont permis la distribution aux Autorités Préfectorales et aux Elus en priorité, plus de 315 cartables pédagogiques, plus de 400 clés USB et plus de 385 kits.